

ALLEX

AU QUOTIDIEN

N° 37 • Novembre 2021



► 4 **Trombinoscope**
Le personnel communal

► 6 Informations municipales



► 14 Communauté de Communes



► 18 Rétrospective 2021



Bonne, année 2022



**Le Maire,
le Conseil municipal et
l'ensemble du
personnel communal,
vous souhaitent
de bonnes fêtes et leurs
meilleurs voeux pour 2022.**



Chères Allexoises, Chers Allexois,

C'est avec plaisir que je reviens vers vous pour ce nouveau numéro de « Allex au quotidien » avec pour objectif de poursuivre le fil d'information que nous nous sommes fixés et que nous nous devons naturellement de tisser avec nos administrés.

Comme vous le savez, la Commune a entamé la réalisation de la 2^e tranche des travaux d'aménagement de la traverse en cours de finalisation à l'heure actuelle. J'espère que la réalisation de ces travaux n'aura pas auguré de trop lourds désagréments pour vos vies quotidiennes ; sachez que nous avons fait le maximum pour les en préserver, avec tous les aléas qu'une telle réalisation implique. Cette seconde tranche, grâce à l'aide de l'ensemble de nos partenaires financiers (État, Région et Département) aura notamment permis la réalisation d'un mail piéton végétalisé le long de la RD93, ayant vocation à devenir un axe structurant de la Commune pour l'ensemble des Allexoises et Allexois. Par ailleurs, la logique globale a été de recalibrer cet axe routier par la réalisation d'un plateau traversant, avec pour objectif de limiter les vitesses de circulation en conférant un caractère plus urbain à la route départementale.

Je souhaitais également évoquer avec vous la relocalisation des services postaux au sein du Bureau de Presse route de Crest. Pour vous indiquer tout d'abord que cela aura été un choix plutôt subi que souhaité, au regard du désengagement des services postaux sur nos territoires que nous ne pouvons que désapprouver. Néanmoins, j'ai souhaité et œuvré pour faire en sorte que l'enseigne des services de La Poste demeure sur la commune d'Allex. À ce jour, le bon compromis semble donc être celui de la relocalisation des services postaux au sein du bureau de Poste sis route de Crest, dont vous avez d'ores et déjà pu peut-être apprécier les services.

À l'issue de la période de la Toussaint, il me semblait aussi nécessaire de faire un point d'information concernant le cimetière et notamment les principes prévalant à son entretien. J'ai demandé à cette occasion à mes services de veiller à ce que l'entretien des allées et des abords du cimetière soit naturellement assuré. Pour autant, je me permets à ce titre d'informer l'ensemble des administrés Allexoises et Allexois, avec tout le respect que cela impose, qu'il n'appartient pas à la Commune d'Allex de procéder à l'entretien des sépultures. Ayant été interpellé à de multiples reprises par le biais de divers canaux d'informations, il m'apparaissait nécessaire de rétablir un certain ordre des choses.

Enfin, comment ne pas évoquer la situation pandémique qui malheureusement nous occupe et préoccupe encore à l'heure actuelle. Comme vous le savez, suite aux récentes annonces faites sur le sujet, l'épidémie de COVID 19 n'est pas encore derrière nous. Aussi je vous invite, chers Allexoises et Allexois à redoubler de vigilance et de bienveillance à l'égard du respect des gestes barrières. C'est ensemble que nous parviendrons à vaincre cette épidémie ! Cette année encore, il ne sera pas possible compte tenu du contexte sanitaire, d'organiser le repas des « anciens ». Néanmoins, le Conseil d'administration du Comité d'Action Sociale de la Commune d'Allex a acté le principe d'une distribution « d'un coffret cadeau symbolique » qui sera remis en main propre à nos aînés dans le courant du mois de décembre.

Pour terminer cet édito, à l'approche des fêtes de fin d'année, je tenais à vous souhaiter, à toutes et à tous, de joyeuses fêtes avec vos proches et vos familles respectives !

Avec tout mon dévouement,

Le Maire, Gérard Crozier



Le Personnel communal



Gérard CROZIER
Maire



Jean-Michel CHAGNON
Premier Adjoint
délégué au Suivi
du Personnel



Julien BOUIS
Directeur Général
des Services



Élodie GRASSOT
Directrice Adjointe
des Services
RESPONSABLE
URBANISME

Direction



Élodie BEY
Agent Administratif
ACCUEIL • ÉTAT CIVIL
CANTINE • ÉCOLES



Bernadette GIRAUD
Agent Administratif
ACCUEIL
COMPTABILITÉ



Franck PÉVILLIER
Agent Administratif
ACCUEIL • URBANISME
INFORMATIQUE

Services Administratifs



Corinne ROUSSET
Cantinière



Nathalie PÉMÉANT
Agent de service



Brigitte VINCENT
Agent de service

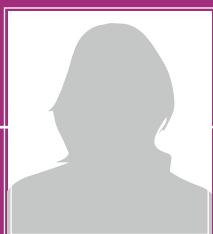
Services Cantine-Ménage



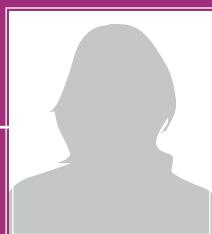
Service Enfance



Céline BARRUYER
ATSEM



Edith CHABAL
ATSEM



Béatrice ACHARD
ATSEM



Agnès BUSCA
ATSEM

Services Techniques



Jacky CHAPILLON
Responsable



Philippe MORIN
Agent technique



Hervé REY
Agent technique



Jean-Paul EYMERY
Agent technique



Florian BONNARD
Agent technique



Patricia VERNET
Agent de service



Christelle REYNIER
Agent de service



Isabelle NUGIER
Agent de service



Cécile VASSEUR
Agent de service



Informations municipales

*Démolition du garage automobile,
route D93*



Commission Travaux et Voirie 2021

Ce début d'année 2021, la crise sanitaire nous a beaucoup impactés pour tous les travaux prévus sur la commune. Les entreprises ont été prises d'assaut dès que celles-ci ont pu recommencer à travailler. Nous avons dû faire au mieux suivant les disponibilités des entreprises et des contraintes sanitaires imposées par le Gouvernement, afin de sortir de cette crise au plus vite.

Travaux :

Des travaux ont été effectués par les entreprises en 2021 :

- Réparation de la barrière de sécurité du pont de l'Ozon,
- Désamiantage du garage automobile avant démolition « toiture »,
- Démolition du garage automobile route D93 en prévision du village médical,
- Dépollution d'une ancienne cuve de vidange devant le garage automobile et traitement de celle-ci.

Travaux en cours de réalisation 2021 et prévisions :

- Fourniture et pose sur 45 mètres linéaires de filets pare-ballon au stade de football,
- Démolition de la toiture du préau de l'ancienne école « préau en état de s'effondrer » danger pour autrui, enceinte protégée et balisée,
- Réfection des peintures des locaux de la maternelle et salle de pause école primaire.





Entretien et réparation de la voirie habituelle :

- Rebouchage de trous par les services techniques et bi-couche prévu sur plusieurs chemins communaux,
- Réalisation d'une place de parking pour des personnes à mobilité réduite devant l'accès de l'aquarium,
- Montée du Fournas terminée fin mars 2021,
- Remise en forme du chemin du Romarin,
- Dérangement d'accotement prévu avant la fin de l'année sur différents chemins communaux,
- Remise en état des chemins en gravier régulièrement dans l'année.

En cours de réalisation :

- Des travaux de réfection vont être entrepris sur des trottoirs.

Élagages et abattages :

- Plusieurs arbres morts ont été abattus et de l'élagage a été effectué.

À noter aussi que la commune procède régulièrement à des travaux divers de réparation et d'entretien de voirie.

En conclusion :

La réalisation d'un marché à bons de commandes pour l'entretien et la réparation de la voirie communale de 2022 à 2025 est en cours de réalisation. Un appel d'offres est prévu en fin d'année et va être lancé pour pouvoir choisir notre nouvelle entreprise.

Je tiens à remercier la commission Voirie ainsi que les entreprises et les services techniques, pour le bon déroulement des travaux, toujours effectués dans la concertation et le dialogue.

*Rodrigue ROUBY
Adjoint chargé des travaux et de la voirie*





La Traverse d'Allex

L'exercice 2021 aura été celui de la finalisation du projet d'aménagement de la traverse du village, lancé il y a maintenant quelques années. Cette belle réalisation dont la tranche 2 est en cours de finalisation, aura permis la restructuration de la traverse du village par la mise au jour d'un **cheminement piéton** qui s'est ponctué par **la plantation des arbres** tout au long du mail pour la Sainte-Catherine.

Le projet aura également permis le réaménagement de l'ensemble du parking Saint-Joseph ainsi que la mise en accessibilité des arrêts de bus situés route de Crest, grâce au soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil municipal espèrent que cette réalisation permettra aux Allexois et aux Allexoises de gagner en bien-être et en confort de vie au sein de la Commune d'Allex.

Monsieur le Maire tient également à remercier l'ensemble des administrés et des commerçants de leur coopération et de leur patience dans le cadre du déroulement du chantier de la Traverse.



Chemin piétonnier centre traverse jusqu'au stade



Chemin piétonnier dans l'autre sens (côté PMU)







EAU ET ASSAINISSEMENT

Deux gros chantiers menés de front cette année

Les travaux de la traverse

Nous avons renouvelé le réseau d'alimentation en eau potable, ce qui permettra à terme d'alimenter le secteur route de Crest en passant par les réservoirs, inscrit au schéma directeur. Dans la continuité, nous avons renouvelé la canalisation jusqu'à Guinière afin de remettre l'ensemble du réseau sur l'espace public dans le secteur du futur village médical et d'implanter également des poteaux incendie pour la protection des lotissements de la route de Crest.

Nous avons réalisé le renouvellement du réseau eaux pluviales et la remise en état des secteurs critiques de la collecte des eaux usées.

Le lotissement le VEYOU

Nous avons avec l'aide du promoteur, réalisé l'extension du réseau d'assainissement de Guinière, jusqu'au lotissement par la route de Crest et par la montée du Canal. Cette réalisation permettra également à court terme de connecter les habitants des 4 Combès.

Nous avons réalisé la connexion d'eau potable et d'incendie à partir du chemin des Cottes.

Tout au long de l'année notre délégataire dans le cadre de sa mission intervient sur les réseaux pour réparer les fuites et faire de l'entretien curatif ou préventif.



La Station d'épuration intercommunale

Le résultat de l'étude sur notre station sera connu fin novembre, celui-ci permettra de définir les travaux à réaliser sur celle-ci, ainsi que les travaux sur notre réseau de collecte communal. En effet nous devrons faire de gros efforts sur nos réseaux, réaliser du séparatif afin de diminuer drastiquement la quantité d'eaux pluviales qui va vers la station.

Comme en 2020, nous avons dû chauler nos boues à cause du COVID afin de pouvoir continuer à les épandre.

Denis CORNILLON
Adjoint chargé de l'eau et de l'assainissement



Borne pour voitures électriques

Nous rappelons aux usagers des voitures électriques qu'une borne est à disposition sur le parking Saint-Joseph. Cette borne permet le rechargeement simultané de deux véhicules.



INFORMATION IMPORTANTE

L'adressage

L'adresse postale ou adressage est la localisation complète du destinataire d'un courrier.

Pour un traitement optimal et efficace de votre courrier, il est indispensable de noter **l'adressage complet qui vous a été attribué par la Mairie**, à savoir : le numéro postal et la dénomination de voie. Le nom des quartiers n'est désormais plus utilisé.

La Mairie vous a mis à disposition une plaque de rue, **veillez à l'installer de manière très visible devant l'entrée de votre habitation ou à défaut sur votre boîte aux lettres** ; indispensable pour les pompiers, police, les livreurs...

*Jocelyne CASTON
Adjointe chargée de la communication,
du tourisme et de l'environnement*



Colis à nos aînés

Pour la 2^e année consécutive, le traditionnel repas offert aux aînés de la commune ne pourra pas avoir lieu en raison de la situation épидémique difficile. Cette année, le CCAS a fait le choix de **distribuer un colis à tous nos aînés de 71 ans et plus**, résidant sur la commune.



À partir du 10 décembre, les membres du Conseil municipal ainsi que les membres du CCAS porteront ce colis gourmand, au domicile de chaque aîné.

Nous vous souhaitons à tous d'agréables fêtes de fin d'année.

*Émilie BESSON
Vice Présidente du CCAS*

Brèves du village

Le cabinet infirmier d'Allex vous informe du départ en retraite de Marie-France BITSCHINÉ et de Annie LALLIER SAUTEL

Elles sont remplacées par Émilie CHIRAT et Anne-Laure CARRIER

Le numéro de téléphone reste inchangé :
06 45 85 95 83

Ainsi que l'adresse du cabinet à la maison Saint-Joseph en attendant l'installation au futur village médical.



Le Club des Seniors d'Allex

Après de nombreux mois d'arrêt depuis le 1^{er} confinement dû au COVID 19, nous reprenons **nos rencontres du jeudi à partir du 21 octobre 2021** pour jouer aux cartes.

Nous ne sommes pas nombreux, car d'année en année les effectifs s'allègent.

Nous invitons tous les retraités allexois qui le souhaitent à venir assister à notre **Assemblée générale qui se tiendra à la salle des Galets le jeudi 20 janvier 2022 à 14 h 30**.

La présidente-secrétaire et la trésorière ne renouveleront pas leur fonction, donc si de nouvelles personnes sont prêtes à s'investir dans le club elles seront les bienvenues pour prendre la relève. Elles peuvent appeler Élisabeth au 06 64 62 80 76 pour avoir plus d'informations.

Élisabeth BELLARD *Présidente-secrétaire*
06 64 62 80 76
elisabethbellard26@gmail.com
Denise LANTHEAUME *Trésorière*
06 32 93 07 55

Siège Social : Mairie, 26400 ALLEX



À l'école d'ALLEX

Nos quelque 240 enfants ont repris le chemin de l'école...

Petit retour sur l'année 2021

L'année 2021 s'est déroulée dans le respect du protocole sanitaire.

Les enfants ont porté le masque une bonne partie de l'année scolaire et ont très bien joué le jeu.
Nous les félicitons pour leur civisme et leur esprit de solidarité.

Au mois de juin, la traditionnelle remise des dictionnaires français/anglais a marqué le passage de l'école primaire au collège.

Nous souhaitons une très bonne 6^e à nos 36 CM2 qui ont quitté les bancs de leur école pour rejoindre la cour des grands.

Nous espérons cette année 2021-2022 sous de meilleurs auspices et forts de projets plein la tête, une très belle année scolaire riche en expériences et échanges à tous les enfants, leurs enseignants et le personnel municipal.



École publique



École Saint-Maurice



Nos quelque 155 enfants ont repris aussi le chemin de la cantine...

Les enfants mangent toujours par classe et à la même table dans le respect du protocole sanitaire. En effet, nous avons œuvré pour nous adapter à chaque nouvelle situation sanitaire pour continuer à accueillir tous les demi-pensionnaires et ne pas mettre dans l'embarras les familles.

Pour éviter trop de manipulations et respecter au mieux les règles sanitaires, un plat chaud complet associant protéines, légumes, féculents est proposé, suivi de laitage et de fruits.

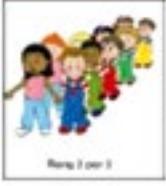
Pour apprendre aux enfants à mieux vivre ensemble et respecter le lieu et le personnel qui y travaille, un règlement cantine a été distribué en début d'année scolaire à chaque enfant par la Mairie dans toutes les classes de la maternelle et du primaire avec la collaboration de l'ensemble des enseignants.

Tous les enfants ont été d'accord et se sont engagés à respecter les règles en signant leur document auquel ils peuvent faire référence s'ils oublient quelques consignes...

Nous souhaitons une très belle année gourmande riche en découverte de nouvelles saveurs à l'ensemble des enfants et du personnel municipal.

*Sylvie VACHON
Adjointe chargée des affaires scolaires
et de la cantine*





JE ME RANGE DANS LE CALME
ET
JE NE CHAHUTE PAS SUR LE TRAJET

Rang 2 par 2



JE RESPECTE LA NOURRITURE
ET GOUTE
POUR DÉCOUVRIR LES ALIMENTS

Les règles de la cantine





JE M'ASSOIS ET ME TIENS CORRECTEMENT À TABLE

Je ne me balance pas sur ma chaise



JE NE ME LEVE PAS
ET JE NE CHAHUTE PAS
JE NE CRIE PAS

JE RESPECTE LE PERSONNEL
ET MES CAMARADES

MOTS INDISPENSABLES :
BONJOUR !
MERCI !
S'il vous plaît !
AU REVOIR ...



JE PEUX DISCUTER AVEC MES COPAINS À VOIX BASSE ...



Je suis d'accord et je signe !



Communauté de Communes du Val de Drôme

Quelques infos à savoir

sur les consignes de tri des déchets et les services de la Communauté de Communes à cet effet



Composteurs

L'intercommunalité vous propose **2 types de composteurs individuels** à des prix réduits :

Composteurs en bois 50 € - 340 litres

Il vous sera remis lors de réunions obligatoires de formation au compostage.

Inscriptions à : gestiondesdechets@val-de-drome.com

Composteurs en plastique 30 € - 345 litres

À récupérer sur rendez-vous au siège de la Communauté de communes.

Rendez-vous à prendre par mail à :

gestiondesdechets@val-de-drome.com

Pour retirer l'un ou l'autre de ces composteurs, n'oubliez pas de vous munir le jour du rendez-vous, de votre règlement par chèque et d'un justificatif de domicile.

<https://www.valdedrome.com/5429-trier-recycler-c-est-facile.htm>



Extension des consignes de tri

Depuis le 4 octobre, le geste de tri se simplifie sur le territoire du SYTRAD. **Dorénavant, tous les emballages en plastique et métalliques, même les plus petits, se trient !**

Finies les hésitations et erreurs en matière de tri, une seule et même consigne s'applique : 100 % des papiers et des emballages se trient.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles, flacons et bidons en plastique pouvaient être déposés dans la poubelle de tri aux côtés des emballages en métal. Les autres emballages en plastique et petits aluminiums devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne pouvait pas les recycler.

Désormais, tous les emballages vont au tri !



Prêt de matériel événementiel

La CCVD met gratuitement à disposition des associations organisant des manifestations des corbeilles de tri sélectif.

Sensibilisation au tri des déchets

Dans le cadre de manifestations organisées dans les communes, les services civiques de la CCVD peuvent intervenir pour informer et sensibiliser à **la prévention des déchets et au recyclage**.

Ils interviennent également en milieu scolaire, sur le gaspillage alimentaire. Pour organiser une intervention sur votre commune, merci de contacter : gestiondesdechets@val-de-drome.com



Troc ton truc

Dans le centre ancien de la ville de Loriol, cette zone de troc gérée par les volontaires en service civique vous permet de **déposer, de récupérer ou d'échanger des objets du quotidien en bon état** (vaisselle, petit électroménager, décoration, jouets, matériel sportif...) et tout cela GRATUITEMENT.

Rendez-vous au 3 Grande rue à Loriol, ouvert les mercredis de 13 h 30 à 18 h 30 et les vendredis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

La caverne de l'entraide

Depuis 2016 « la Caverne de l'entraide » est animée par les volontaires en service civique. Ce lieu est dédié à **la récupération de tous les biens en bon état** (ameublement, électroménager, literie, vaisselle, etc.), **qui sont ensuite revalorisés et redistribués aux personnes qui en ont besoin** (accompagnées par nos partenaires sociaux) pour les aider à équiper leur logement. N'hésitez pas à apporter les vôtres !

11 impasse des Renoncées - 26270 Livron-sur-Drôme
Exclusivement sur rendez-vous : 04 75 25 97 28
caverne.entraide@val-de-drome.com



Amiante

La CCVD collecte **les déchets d'amiante liée des particuliers le 1^{er} jeudi de chaque mois**, à la déchetterie de Eurre uniquement, quartier Brunelle.

Prendre rendez-vous au 04 75 25 43 82

Les dépôts sont gratuits pour les particuliers, l'amiante des professionnels est refusée. Les usagers sont responsables du déchargeement de leurs déchets et doivent suivre les consignes indiquées par le gardien et précisées lors de la prise de rendez-vous (voir ci-contre). En aucun cas le gardien aidera au déchargeement.

Seule l'amiante liée est acceptée (ex. : plaques ondulées, tuyaux de canalisations d'eau, conduits de cheminée, dalles vinyle amiantée, bacs horticoles). L'amiante libre et friable ne sera pas acceptée. Pour ces types d'amiante, vous devez faire appel à une société spécialisée (www.sytrad.fr).



Information



Collecte de l'Amiante réservée aux particuliers

Afin de répondre à une demande des usagers et pour améliorer le traitement des déchets du territoire, les élus de la CCVD ont décidé de proposer un service de collecte de l'amiante lié* réservé aux particuliers habitant le territoire de la CCVD.

Dans la mesure où l'amiante est classifié comme déchet dangereux, des conditions spécifiques d'apport et de dépôt sont à respecter.

1-Quand l'amiante est-il collecté ?

Le 1^{er} jeudi de chaque mois aux horaires suivants :

08h00 – 11h30

2-Où apporter l'amiante ?

Uniquement à la déchetterie de Eurre, quartier Brunelle.

3-Quelles conditions de dépôt ?

L'amiante étant classifié dans les déchets dangereux, vous devrez préalablement prendre rendez-vous au 04 75 25 43 82 auprès du service gestion des déchets. Les dépôts sont gratuits.

Les usagers sont responsables du déchargement de leurs déchets et doivent suivre les consignes indiquées par le gardien et précisées lors de la prise de RDV.

En aucun cas le gardien aidera au déchargement.

Seuls les déchets d'amiante liés des particuliers/ménages sont acceptés.

Aucun déchet d'amiante issu des professionnels ne sera accepté.

4-Quels déchets d'amiante peut-on déposer ?

Seul l'amiante lié est acceptée.

Ce sont par exemple : plaques ondulées, tuyaux de canalisations d'eau, conduits de cheminée, dalles vinyle amiantée, bacs horticoles.



L'amiante libre et friable** ne sera pas accepté. Pour ces types d'amiante, vous devez faire appel à une société spécialisée (voir site www.sytrad.fr)

5-Quelle quantité peut-on déposer ?

L'équivalent de 20 plaques/jour de collecte et 100 plaques /an.

6-Précautions à prendre pour toute manipulation d'amiante



Lorsque l'amiante lié est retiré par le particulier lui-même, il convient de respecter les précautions suivantes :

- Se protéger avec une combinaison jetable, des gants et un masque jetable de type FFP3,
- Mouiller les matériaux pour éviter l'envol de poussières.
- Démonter les pièces sans les casser.
- Privilégier le transport en remorque, en s'assurant que celle-ci soit bâchée.

Pour que vos déchets d'amiante lié soient pris en charge, il faut :

- Emballer les morceaux de plaques cassées, dans des sacs étanches fermés (type sac à gravier) ou des doubles sacs.
- Mettre les plaques complètes sur palette filmée.
- Ecrire « Amiante » ou coller une étiquette sur le sac.
- Les protections jetables utilisées sont à amener en déchetterie, dans des sacs à part, sur lesquels il sera également indiqué « Amiante ».

Tout déchet apporté en dehors des dates de collecte ou ne respectant pas les prescriptions ci-jointes sera refusé.

A noter :

* **Amiante lié** : amiante qui a été inclus dans d'autres matériaux comme le ciment.

** **Amiante friable** : amiante sous forme de flocons avec aspect brut, fibreux, gris blanc

Pour plus d'information n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rendre sur le site : <http://www.valdedrome.com>

Merci pour votre contribution au bon fonctionnement de cette collecte

Le service gestion des déchets

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

BIENVENUE AUX P'TITS NOUVEAUX !

POURQUOI TRIER SES DÉCHETS ?

TRIER COÛTE
2 X MOINS CHER

1 SEUL emballage en plastique SUR 4 est jeté dans la poubelle de TRI

670 CANETTES RECYCLÉES permettent de fabriquer UN VÉLO

VERS PLUS DE RECYCLAGE

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique tels que les films plastique, les pots de yaourt, les paquets de café... devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler.

Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... des solutions ont été trouvées pour recycler 100 % des emballages.

SYTRAD
SYNDICAT DE TRAITEMENT
des déchets Ardèche Drôme



VAL de Drôme en Biovallée
L'INTERCOMMUNALITÉ



www.valdedrome.com

LE TRI SE SIMPLIFIE

Depuis le 4 octobre, le geste de tri se simplifie sur le territoire du SYTRAD. Dorénavant, tous les emballages en plastique et métalliques, même les plus petits, se trient !

Finies les hésitations et erreurs en matière de tri, une seule et même consigne s'applique : **100 % des papiers et des emballages se trient !**

Avec la volonté de réduire les déchets et de développer toujours plus de recyclage, cette évolution s'inscrit dans le vaste schéma de transition énergétique et écologique engagé par le SYTRAD

ET MAINTENANT QUE TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT, PLUS DE CRAINTE DE SE TROMPER

UNE QUESTION À VOUS POSER

Est-ce un emballage (barquette de beurre, films plastique, blisters...) ou un **objet** (casserole, jouet, assiette casée...) ?

« **UN EMBALLAGE** » alors, il est à déposer dans le conteneur/poubelle destiné au tri !

« **UN OBJET** » alors, il est à apporter dans l'une des déchèteries de votre collectivité.

ASTUCES

- ✓ Videz le contenu des emballages, sauf les capsules de café
- ✓ Jetez les emballages, sans sac poubelle
- ✓ Apportez tous les cartons en déchèterie
- ✓ Ne rincez pas les emballages avant de les jeter



The infographic is divided into several sections:

- Top Left:** Shows recycling bins for paper. Labels: JOURNAUX MAGAZINES PROSPECTUS, COURRIERS LETTRES ET AUTRES PAPIERS, EMBALLAGES CARTONNETTES.
- Top Right:** Shows a green compost bin. Labels: COMPOST, featuring images of food scraps and a finished compost pile.
- Middle Left:** Shows recycling bins for glass. Labels: BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX, FLACONS.
- Middle Right:** Shows a sign for a waste disposal center. Labels: DÉCHÈTERIE.
- Bottom Left:** Shows recycling bins for plastic. Labels: EMBALLAGES METALLIQUES, BRIQUES ALIMENTAIRES, BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE.
- Bottom Right:** A speech bubble says "QUAND TOUT EST TRIÉ JE SUIS TOUTE PETITE !". It features a smiling black trash bag.
- Bottom Center:** A large speech bubble contains the text "LES NOUVEAUX" and shows a plus sign. Below it are four categories of new recyclable items:
 - SACS, SACHETS, FILMS ET BLISTERS:** Various plastic bags and wraps.
 - POTS, BOÎTES, BARQUETTES ET TUBES:** Various containers and tubes.
 - SACHETS ET FEUILLE D'ALUMINIUM:** Various foil and foil-wrapped products.
 - BOUCHONS, COUVERCLES ET CAPSULES:** Various caps and lids.



Rétrospective 2021

Il y a eu sur Allex, ces moments partagés...

FEUX D'ARTIFICE DU 13 JUILLET

Après une année 2020 privée de feux d'artifice pour cause de situation sanitaire, cette année 2021 a marqué le retour, presque à la normale, de cette festivité tant attendue. En effet, les traditionnels feux d'artifice organisés par la municipalité d'Allex et cette année encore, par le CLSH Les P'tits Loups avec l'aide de l'ACE Football et du Comité des Fêtes, ont pu avoir lieu au stade Paul Chemin. Si de nombreux Allexois et Allexoises sont venus goûter la délicieuse défarde, en revanche, compte tenu des directives préfectorales, le bal n'a pas pu être organisé. C'est vers 22 h 30 que les feux ont été tirés pour la plus grande joie des grands et des petits.

La soirée du 13 juillet est préparée par une association allexoise, avec l'aide de la Mairie, pour une durée de deux ans. Le CLSH Les P'tits Loups organisateur depuis 2019 cédera sa place en 2022. Merci aux associations qui souhaiteraient prendre en charge cette manifestation de se faire connaître auprès de Christel DUBOIS avant le 15 février 2022 : christeldubois26@gmail.com.

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR • 16 AOÛT 2021

Malgré un contexte sanitaire difficile, la cérémonie du souvenir pour le 77^e anniversaire du sabotage du pont routier de Livron-Loriol a eu lieu comme tous les ans le 16 août 2021 à Allex au plateau de Soulier, terrain des parachutages « Temple » pendant la Seconde Guerre mondiale. De nombreuses personnalités étaient présentes pour cet hommage, dont Madame la Préfète de la Drôme, nouvellement arrivée. La cérémonie a débuté devant la Plaque Jean Boyer, membre du Commando Henri Faure, ou Raymond Baulac, dernier membre encore en vie du Commando et les fils de Jean Boyer ont déposé le bouquet du souvenir.

La suite de la cérémonie s'est déroulée à la stèle sur le plateau de Soulier, avec une pensée particulière pour Pierre Chabanne décédé le 14 septembre 2020 ; c'est dans la ferme familiale que les explosifs étaient cachés. Après les dépôts de gerbes c'est avec beaucoup d'émotion que Julie, arrière-petite-fille d'Elie Mourier piqueur du pont, a cité le nom des 20 résistants, tous membres de la Section Atterrissage Parachutage (SAP) opérant dans le



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations allexoises a eu lieu le samedi 11 septembre 2021 de 14 h à 18 h à la salle polyvalente d'Allex.

Une quinzaine d'associations étaient présentes, des associations sportives aux associations culturelles.

Malgré les contraintes liées au contrôle du pass sanitaire pas moins de 350 personnes (adultes et enfants) sont venues pour se renseigner, et s'inscrire aux diverses activités.

C'est avec beaucoup de plaisir que chacun s'est retrouvé autour du verre de l'amitié, offert par la Mairie dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Un grand merci à toutes les associations présentes, pour leur implication et leur collaboration à l'organisation et l'installation du forum ainsi qu'aux conseillères municipales membres de la commission « Associations et Fêtes » pour leur aide précieuse.

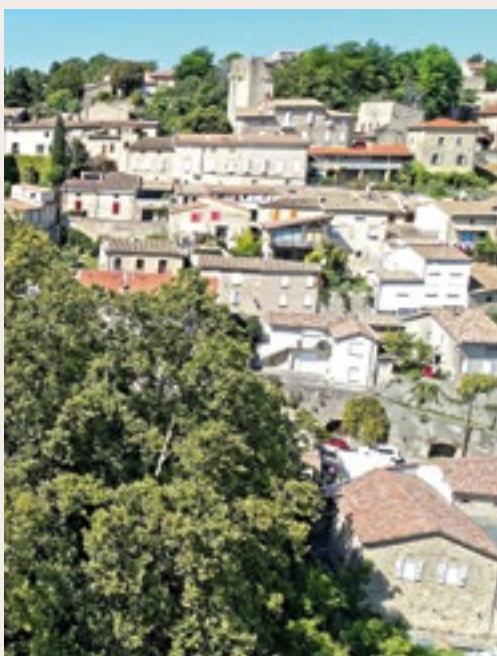




secteur Allex Livron, qui ont participé à la destruction du pont. Raymond Baulac a partagé son souvenir de cette nuit qui, grâce au courage de ces hommes, a désorganisé la 19^e armée allemande et évité une opération aérienne meurtrière pour la population civile.

Monsieur Gérard Crozier, Maire d'Allex et Madame Élodie Degiovanni Préfète de la Drôme, ont ensuite pris la parole, souligné l'importance de ce devoir de mémoire et mis l'accent sur le sens profond du mot RÉSISTANCE.

À l'issue de la cérémonie un apéritif a été offert par les communes d'Allex-Livron-Loriol-Ambonil.



À vos agendas !

Manifestations sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.

DÉCEMBRE 2021

- | | |
|-------------|---|
| Vendredi 3 | Sainte Geneviève Gendarmerie |
| Samdi 4 | Myldances • Téléthon |
| Dimanche 5 | Église protestante • Soupe au lard |
| Vendredi 10 | Décoration Arbre de Noël sur la place du village par les enfants des écoles |
| Samedi 11 | Section gymnique • Fête de Noël de la Gym |
| Jeudi 16 | Spectacle de Noël de la Mairie pour les enfants des écoles |

JANVIER 2022

- | | |
|------------|---------------------------|
| Vendredi 7 | Vœux du Maire |
| Samedi 22 | APEL Saint-Maurice • Loto |
| Samedi 29 | Tennis • Repas dansant |

FÉVRIER 2022

- | | |
|-------------|---|
| Jeudi 3 | Don du sang |
| Samedi 5 | Les fous du volant badminton • La revanche des rois |
| Dimanche 6 | ACE football club • Repas tartiflette |
| Dimanche 27 | BDAO • Royal Bernard Dauphiné Drôme Classic |

MARS 2022

- | | |
|--------------------------|---|
| Samedi 5 | Sou des écoles • Bourse aux vélos enfant |
| Dimanche 6 | Section gymnique • Tournoi interclubs |
| Samedi 12 | Carnav'allex |
| Dimanche 13 | Comité des fêtes • Vide atelier des couturières |
| Vendredi 18 et Samedi 19 | Les fous du volant badminton • Les 24 h du bad |
| Samedi 19 | Commémoration du 19 mars fin de la Guerre d'Algérie |
| Dimanche 27 | CLSH Les P'tits Loups • Bourse aux vêtements |



La Mairie

④ 04 75 62 62 48 - Fax 04 75 62 69 20

Ouverture au public :

- Tous les matins de 8 h à 12 h y compris le samedi.
- Le lundi et le mercredi toute la journée de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- En juillet et août, le secrétariat est fermé au public le mercredi après-midi.

Permanences en mairie : ④ 04 75 62 62 48

Maire et ses adjoints

- **Gérard CROZIER** maire : sur rendez-vous uniquement.
- **Jean-Michel CHAGNON** 1^{er} adjoint : le lundi matin sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.
- **Jocelyne CASTON** 2^e adjointe, **Denis CORNILLON** 3^e adjoint, **Christel DUBOIS** 4^e adjointe, **Rodrigue ROUBY** 5^e adjoint et **Sylvie VACHON** 6^e adjointe : sur RDV aux heures d'ouverture du bureau du secrétariat.

Numéros utiles

PERMANENCES CIAS

(Centre Intercommunal d'Action Sociale)
M^{me} Cécile BOURDEL 04 58 17 66 65
..... 06 88 88 97 63

Sur RDV ou permanences les 3^e mercredis du mois de 10 h à 11 h.

ASSISTANTE SOCIALE

Téléphoner pour RDV
sur Allex ou Crest ④ 04 75 25 84 30

CLSH « Les P'tits Loups » ④ 04 75 62 68 95
(Centre de Loisirs Sans Hébergement).
12, avenue Henri Seguin.

Accueil des enfants. Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30. Les mercredis, vacances scolaires et le mois de juillet de 8 h à 17 h 30 (possibilité de demi-journée).

ANTENNE RAM Allex ④ 04 75 43 20 12
(Relais Assist. Maternelles intercommunal)
Montée de l'ancien hôpital - 26400 Allex
Mail : egueneau@val-de-drome.com
Permanences le lundi de 14 h à 17 h et le jeudi de 14 h à 16 h ou sur rdv.

MICRO-CRÈCHE INTERCOMMUNALE
« Les Petites Marmottes » ④ 04 75 44 73 03
16 avenue Henri Seguin - 26400 Allex
Mail : slaurie@val-de-drome.com
M^{me} Stéphanie PICARD, Directrice et M^{me} Magali DESFONDS, assistante administrative
<http://www.valdedrome.com>
Du lundi au vendredi 7 h 30 à 18 h 30.

BIBLIOTHÈQUE ④ 04 75 62 79 53
Nouveaux horaires : Mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30, samedi de 10 h à 12 h. Fermée les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

CLUB DES SENIORS

Jeudi à partir de 14 h, Salle des Galets.

ADMR

..... ④-fax 04 75 43 59 47
Ouverture du bureau : le lundi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h, du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30.

MÉDECIN

COMTE Philippe
9, chemin du Canal 04 27 68 90 05

KINÉSITHÉRAPEUTES

PANNE François
BOUNIARD Mélanie 06 45 35 09 02

INFIRMIÈRES

Cabinet infirmier Maison Saint-Joseph,
Montée de la Butte ④ 06 45 85 95 83
BÉNARD Isabelle, MÈGE Corinne, CHIRAT Emilie et CARRIER Anne-Laure.

CABINET DENTAIRE

DENTALLEX ④ 04 28 99 00 75
Docteurs CHIOMENTO Aline, PERIER Alexandre, PIERREL Laure - ZA Mouret - route de Livron • <https://cabinet-dentallex.fr/>

NEUROPSYCHOLOGUE

HERMANS Brigitte ④ 06 29 87 36 64
Route de Crest, sur RDV.

PSYCHOLOGUE

BLANC Xavier (www.psychologue-drome.com)
20, route de Crest ④ 06 70 36 70 91
x.blanc.psychologue@gmail.com
RDV en ligne : www.clicrdv.com/cabinet-psychologie-xavier-blanc.

OSTÉOPATHES-KINÉSIOLOGUES

• BAUDAIS Sylvie ④ 06 67 87 63 13
Ostéopathe-kinésiologue
3 impasse de Guinière, Route de Crest - Allex
Mail : sylvieb.osteob@orange.fr

DESBOIS Camille

Ostéopathe DO ④ 07 81 66 95 16
20, route de Crest - 26400 Allex

ORTHOPHONISTES

• CLAIR-BONNAIME Maud
• CHEVALLIER Cécile
Route de Crest ④ 04 75 56 47 21

PHARMACIE

..... ④ 04 75 62 71 05
KELLOU-DELORME Nedjma

URGENCES

SAMU ④ 15
POMPIERS ④ 18 ou 112
Gendarmerie ④ 17
Centre Hospitalier de Valence ④ 04 75 75 75 75
Centre anti-poisons : Lyon
Hôpital E. Herriot ④ 04 72 11 69 11
Taxi-Ambulance PENSU ④ 04 75 62 71 71

DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES

4 déchetteries intercommunales sont à votre disposition sur les communes de Loriol-sur-Drôme, Livron-sur-Drôme, Eurre, Beaufort-sur-Gervanne et 1 mobile à Saoû (2 fois par mois) et Montoison (1 fois par mois).

Elles sont ouvertes du lundi au samedi (à l'exception des jours fériés) de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h, avec des jours de fermeture différenciés : le mardi à **Livron-sur-Drôme**, le mercredi à **Eurre**, le jeudi à **Loriol-sur-Drôme**. La déchetterie de **Beaufort-sur-Gervanne** est ouverte les **mercredis et samedis** aux mêmes horaires. En juillet-août, les déchetteries passent en horaires d'été et sont ouvertes de **7 h à 14 h**.

TRI SÉLECTIF

Collecte de verre, papiers, cartons, plastiques et vêtements en divers points de la commune.